Résultats des discussions en ligne sur les États fragiles ou défaillants

Jusqu'à présent, le débat a été éclairé, réfléchi et constructif. Voici quelques éléments clés de convergence et de divergence :

Les participants se sont entendus sur les points suivants :

Nécessité pour le Canada de contribuer à la prévention de la défaillance des États ainsi que d'intervenir dans les États défaillants ou fragiles, le tout dans un cadre multilatéral;

Rôle de maintien de la paix et d'arbitrage international du Canada ainsi que son rôle d'acteur diplomatique influent;

Importance d'établir des priorités en matière d'aide et de bien choisir les États auxquels notre assistance sera destinée, compte tenu de nos ressources limitées.

Les participants ne se sont pas entendus sur les points suivants :

Critères d'intervention: Les participants ne s'entendaient pas à savoir si le Canada devrait ou non favoriser les interventions dans des États avec lesquels il a une affinité culturelle, historique ou linguistique, entre autres. De plus, certains soutenaient que les interventions devraient être fondées sur le contexte des États défaillants, alors que d'autres estimaient qu'elles devraient être guidées principalement par les intérêts nationaux du Canada.

Démocratie ou stabilité: Les participants ont débattu à savoir si le Canada, lorsqu'il intervient dans les États défaillants ou en voie de l'être, devrait chercher à établir immédiatement la démocratie, œuvrer en faveur de la stabilité pour préparer le terrain à la démocratie ou simplement promouvoir la stabilité, en évitant la diffusion de valeurs libérales et démocratiques.

Démocratie – particularité occidentale ou universalité des droits: Les participants ne s'entendaient pas à savoir si la promotion de la démocratie devrait aller de pair avec l'imposition de valeurs occidentales particulières ou permettre à la société locale d'élaborer son propre système, tout en garantissant les valeurs universelles telles que le respect des droits de la personne.

À la lumière du débat animé qui a déjà eu lieu sur ces thèmes importants, le modérateur veut encourager les participants à approfondir les questions suivantes :

Villes défaillantes ou fragiles?

Bien des difficultés associées aux États défaillants ou fragiles peuvent être attribuées aux grands centres urbains. Par exemple, les villes compliquent les efforts de stabilisation en raison de la forte densité de population, du risque élevé de pertes civiles et de dommages à l'infrastructure essentielle, de même que des possibilités de propagation de maladies. Y a-t-il des différences entre les problèmes de sécurité humaine en zone urbaine ou rurale? Si oui, comment les mécanismes actuels concernant la prévention des conflits, les opérations de stabilisation et la consolidation de la paix peuvent-ils être adaptés aux problèmes particuliers associés aux villes défaillantes ou fragiles?

Critères d'intervention? Le Canada n'a ni les capacités ni les ressources nécessaires pour s'occuper de toutes les crises ou de toutes les demandes. Dans quelles conditions devrions-nous éviter d'aider un État défaillant ou fragile?